



Cela fait 30 ans que la Fondation l'Epi propose un accompagnement résidentiel aux personnes en difficulté avec l'alcool

• Introduction

La Fondation l'Epi fête ses **30 ans** d'existence en 2012. Cette petite institution résidentielle, sise dans la Broye, propose un accueil et un accompagnement à des personnes dépendantes de l'alcool ou d'autres substances. Elle constate l'évolution d'une problématique toujours actuelle et des réponses que les professionnels y apportent. Aujourd'hui, entre l'affirmation de principes qui ont fait leurs preuves et la réflexion sur l'amélioration de ses prestations, **l'Epi propose une démarche qui se veut adaptée et complémentaire aux autres offres existantes.**

• Quelques indications historiques

- Créé sous la forme juridique d'une association, l'Epi a démarré ses activités à Fey près d'Echallens dans le canton de Vaud, sur l'initiative d'un couple ayant connu des problèmes de dépendances. Le couple a eu envie, suite à un traitement résidentiel, de mettre son temps et son amour du prochain au service des personnes en difficulté avec l'alcool. Avec le soutien de la paroisse protestante du village et d'amis prêts à s'engager, l'association le Foyer l'Epi est née en 1972.
- Les fondateurs, premiers directeurs de cette structure, ont également pu, au travers d'un cheminement spirituel, s'engager dans une relation avec **Dieu**. La découverte de **la foi** a été l'un des autres éléments initiateurs de cette institution.
- Créée sur le modèle pionnier et basée sur **l'Amour du prochain**, l'association a démarré avec peu de moyens. En location dans un vieux moulin, le couple de directeurs a dû en 1987 et pour des raisons de fin de bail, chercher un village prêt à accueillir une institution pour alcooliques, selon les dires de l'époque. Passé un long et compliqué périple, les directeurs trouvèrent une maison dans le village de **Ménières**, où l'institution se trouve encore actuellement. Au début des années 2000 et après avoir dû gérer plusieurs difficultés, entre autres celles liées à l'inter-cantonalité Vaud-Fribourg, les différentes épreuves et la maladie amenèrent le couple fondateur à arrêter son mandat. C'est dans ce contexte que le directeur actuel prit ses fonctions en 2002 (après une période d'intérim dès juillet 2001). Bien que gardant **l'esprit de départ**, initié par les fondateurs, la structure a passablement évolué.
- D'association, l'Epi est devenu une **Fondation**, dont le siège est à **Payerne**, reconnue par les autorités des deux cantons : le canton de **Fribourg étant le canton d'implantation** et le **canton de Vaud le canton répondant**.

• Quelques chiffres / statistiques

- L'institution est de petite taille : elle peut accueillir 10 personnes en résidentiel et deux en externat. C'est l'une des particularités faisant l'intérêt de la structure.
- L'Epi est reconnu pour ses prestations et l'un des indicateurs significatifs est son **taux d'occupation**. Ainsi, depuis plus d'une dizaine d'années, celui-ci avoisine les **100 %**. En attendant qu'une place se libère, des personnes doivent parfois être orientées vers une autre institution ou être placées sur liste d'attente.



- La **problématique de la dépendance** met souvent du temps à s'installer et le processus de soins est également long, ponctué de **rechutes**. Pour l'année 2011, le séjour moyen d'une personne dans l'institution est de 11.37 mois.
- L'encadrement est assuré par une équipe socio-éducative composée de personnes formées ou en formation (directeur, éducateurs, MSP (maîtres socio-professionnels), apprenant ASE (assistant socio-éducatif), secrétaire social, veilleurs et stagiaires), représentant 6.7 EPT (équivalent plein temps).

- Quelques caractéristiques

- L'Epi est la plus petite institution du réseau addictologique vaudois. Basé dans un petit village de la **Broye Fribourgeoise**, sa localisation en pleine campagne est également l'un des éléments que les personnes accueillies recherchent. Grâce à sa petite taille, l'institution offre un concept socio-éducatif individualisé en fonction des besoins et de la réalité du résident.
- Une autre caractéristique originale et faisant la richesse de l'encadrement proposé, sont les activités occupationnelles centrées en partie sur le fonctionnement de l'établissement et réparties en trois secteurs : **l'intendance** (faire les repas, les achats, la lessive, le repassage, le ménage, la couture), **le jardin** (entretenir les jardins, soigner les animaux) et **la rénovation** (entretenir le bâtiment et les véhicules). En parallèle et sous la responsabilité de leur MSP respectif, les résidents occupés dans les secteurs jardin et rénovation effectuent des travaux variés pour des privés ou des institutions de la région. Replacés en situation concrète d'employabilité, ils peuvent alors travailler différents aspects en lien avec leur problématique alcoolique, comme **l'estime de soi ou la confiance en soi, le respect des horaires et la valorisation des compétences**.
- Dans le programme d'une semaine type, le résident a la possibilité de participer à des activités de développement personnel, visant un travail sur l'être. Ainsi, différents temps ponctuent la semaine, comme les loisirs, le groupe de parole (axé prévention de la rechute), l'art thérapie et le partage spirituel.
- L'institution étant **non médicalisée** et afin de palier l'absence de personnel médical sur site, une collaboration étroite est mise en place avec plusieurs partenaires, dont un médecin conseil, une pharmacie et un infirmier.
- Complémentairement à d'autres institutions proposant quelquefois un cadre de consommation contrôlée d'alcool, l'Epi accorde de l'importance à la notion d'**abstinence** et à l'idée que ses résidents s'engagent, pour la durée du séjour au moins, à vivre une période d'abstinence d'alcool et de tout produit psychotrope non prescrit médicalement. Ce temps sans produit (mais pas toujours sans rechute ...) représente une expérience forte, sur laquelle la personne pourra s'appuyer pour renforcer ses ressources.
- L'Epi constate, à l'instar des autres spécialistes, une évolution du profil des personnes accueillies. A l'origine, confrontée exclusivement à des problématiques alcooliques, l'institution remarque, depuis une dizaine d'année, une augmentation du nombre de résidents ayant un profil de poly-consommateur (alcool et autres produits, tels les médicaments, les drogues illégales (opiacées, cocaïne, cannabis...), la méthadone, ...). Les réponses à apporter doivent s'adapter en conséquence, en tenant compte de ces caractéristiques spécifiques.



- La durée du séjour va vers une diminution du temps passé en institution résidentielle. Il s'agit d'une tendance générale, induite par l'évolution des thérapies et des politiques de prise en charge, orientées davantage vers des solutions ambulatoires ou axées sur de courts séjours afin de limiter la désinsertion. Les raisons sont probablement également économiques, avec une volonté politique de diminuer les coûts.
- Dans l'immédiat, la Fondation l'Epi n'a pas l'intention de changer sa taille et son concept. Cependant, des réflexions sont menées en vue de développer des prestations de type accueil de jour pour des personnes n'étant pas dans un projet d'abstinence, mais qui parviendraient à s'abstenir (être à 0 ‰) pendant les occupations. Egalement en réflexion, le principe du logement accompagné.
- L'Epi est l'un des maillons d'une chaîne de traitements variés, riches et complémentaires. Dans le modèle du concept bio-psycho-social et spirituel, différents intervenants peuvent être impliqués. Cette collaboration est précieuse et son développement est visé.
- Pour conclure, la Fondation l'Epi est un partenaire dans le paysage médico-social vaudois, a fortiori, romand.

Serge RUDAZ
Directeur